

**General Conference**

34th session, Paris 2007
Draft resolution

Генеральная конференция

34-я сессия, Париж 2007 г.
Проект резолюции

dr

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Conférence générale

34^e session, Paris 2007
Projet de résolution

المؤتمر العام

الدورة الرابعة والثلاثون، باريس ٢٠٠٧
مشروعات القرارات

Conferencia General

34^a reunión, París 2007
Proyecto de resolución

大会

第三十四届会议，巴黎，2007年
决议草案

34 C/DR.14*
(COM.CI)

2 octobre 2007
Original anglais

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire**Amendement au Projet de programme et de budget pour 2008-2009 (34 C/5, 2^e version)**

présenté par **IRAN (République islamique d')**

Titre II.A - Programmes :

Grand programme :	V	COMMUNICATION ET INFORMATION
Résolution :		05000
Priorité sectorielle biennale :	2	Promouvoir des applications novatrices des TIC pour le développement durable
Paragraphe :		(a) (v)
Incidences budgétaires indiquées par l'auteur :		60 000 dollars des États-Unis
Source de financement proposée par l'auteur :		Budget ordinaire et ressources extrabudgétaires fournies pour le grand programme V (Communication et information), axe d'action 5 (« Favoriser le développement des infrastructures ») et axe d'action 2

Modification proposée :

- (v) favoriser le développement des infrastructures, et à cette fin : favoriser la formation de stratégies, de politiques et de bonnes pratiques pour la gestion professionnelle de l'information ; mettre au point de nouvelles approches de la diffusion et de l'utilisation des connaissances, notamment grâce aux logiciels libres et gratuits ; élaborer des stratégies et des méthodes pour mettre les TIC au service d'universités virtuelles et des objectifs de l'Éducation pour tous ; promouvoir l'utilisation novatrice des TIC comme outils de diffusion des connaissances scientifiques et de préservation de l'expression culturelle ;

* Ce projet de résolution est parvenu au Secrétariat le 27 août 2007.

Note explicative :

La République islamique d'Iran :

Se félicitant de l'objectif primordial de l'UNESCO, énoncé dans sa Stratégie à moyen terme pour 2008-2013, qui met l'accent sur l'édification de sociétés du savoir inclusives grâce à la communication et à l'information - et considérant qu'il importe de créer un terrain propice à un accès juste et approprié de tous à l'information, ce qui est un principe fondamental pour l'instauration de sociétés du savoir,

Considérant les avancées rapides des technologies de l'information, dont les applications de plus en plus nombreuses dans les domaines de l'apprentissage et de l'éducation ont jeté les bases d'un développement accéléré de l'enseignement virtuel - qui a à son tour ouvert la voie à plus de coopération entre les universités dans le domaine de la recherche et sur le plan scientifique,

Eu égard à la mise en place du projet de l'Université virtuelle Avicenne dans les États méditerranéens - projet mené en coopération avec l'UNESCO - et aux efforts tendant à la création d'un réseau d'universités virtuelles dans d'autres régions du globe,

Propose de constituer, en coopération avec l'UNESCO, un réseau d'universités virtuelles dans les pays de l'Asie de l'Ouest.

Il est donc attendu de l'UNESCO qu'elle fournisse les ressources financières nécessaires à la première phase des travaux à mener pour réaliser une étude de faisabilité du projet.